Le Progrès mardi 9 janvier 2024

Risque terroriste, Jeux olympiques... on forme à la sécurité au lycée le Marais

Pour faire face aux besoins croissants du secteur, le lycée le Marais Sainte-Thérèse propose une filière complète de formations accessibles par tous les niveaux.

Les besoins de sécurité, le risque terroriste et l'organisation des Jeux olympiques alimentent un important besoin de recrutement dans ce secteur. Pour y répondre, le lycée Le Marais Sainte-Thérèse a développé depuis déjà quelques années toute une gamme de formation, du CAP au BTS, pour les jeunes scolaires de la région stéphanoise.

Le CAP « agent de sécurité », accessible après la 3e , se prépare en deux ans et permet d'exercer avec l'obtention de la carte professionnelle. Le bac professionnel « Métiers de la sécurité » propose une formation pour travailler dans la sécurité publique et privée. Le brevet professionnel « Agent technique » se déroule en alternance pour accéder à des emplois de responsabilité dans des sociétés.

De 15 à 21 ans, avec une proportion élevée 30 à 50 % de filles

Enfin, le BTS « Management » accueille en apprentissage de futurs cadres du secteur ou des jeunes qui vont passer des concours pour intégrer la fonction publique. Ces quatre diplômes accueillent environ une centaine d'élèves, âgés de 15 à 21 ans, avec une proportion maintenant élevée de filles : 30 à 50 % selon les niveaux.

Afin de proposer des stages variés, mais aussi des débouchés en termes d'empois, l'établissement a conclu des partenariats avec la plupart des entreprises du secteur, ainsi qu'avec les institutions : Polices, gendarmerie, pompiers, mairie de Saint-Étienne, organisateurs de festivals… « Sur les grands évènements, on fait régulièrement appel à nos élèves », explique Robin Colombet, responsable de cette filière qui affiche des taux de réussite aux examens proches de 100 %. Le prochain rendez-vous sera pour les épreuves des Jeux olympiques qui se dérouleront à Saint-Étienne.

Le Progrès samedi 23 décembre 2023

Deux entreprises roannaises retenues pour réaliser les futurs uniformes des lycéens

Hénitex de Riorges et Kraft Cie de Neulise font partie des entreprises sélectionnées par la Région pour réaliser les polos et pulls qui habilleront les lycéens de cinq établissements de la région Auvergne/Rhône-Alpes dans le cadre de l'expérimentation de l'uniforme à la rentrée 2024.

Laurent Wauquiez a présenté les polos et sweat-shirts qui habilleront les quelque 3 000 lycéens, dans le cadre de l'expérimentation de l'uniforme à la rentrée 2024, ce jeudi, au siège du Conseil régional. Une tenue qui sera intégralement fabriquée dans la région, grâce notamment à deux entreprises du Roannais : Hénitex (Riorges) et Kraft Cie (Neulise).

De 31 salariés en 2020 à 47 aujourd'hui pour Hénitex

« La Région nous a contactés il y a une quinzaine de jours. Avec Laurent Wauquiez, on sait qu'il faut être réactif. C'est quelque chose qui nous convient car on aime relever les défis », sourit le président d'Hénitex, Christian Schmitt.

Son entreprise en avait déjà relevé un en se lançant dans la production de masques pour le personnel soignant durant le premier confinement. Ce qui lui avait valu l'attention du président Wauquiez et une

aide de la Région de 300 000 euros, lorsque Hénitex a investi dans des machines pour produire du textile sans couture made in France. Un nouveau marché qui a permis à l'entreprise riorgeoise de passer de 31 salariés en 2020 à 47 aujourd'hui.

Pour l'opération « uniforme » de la Région, Hénitex produira 16 000 mètres de tissu avec lequel les polos et sweat-shirts seront produits dans plusieurs entreprises régionales.

« C'est une excellente chose de faire appel au savoir-faire régional »

Et l'une d'elles se trouve d'ailleurs à tout juste 20 kilomètres du siège riorgeois d'Hénitex. Il s'agit de l'entreprise Kraft et Cie, basée dans la zone des Jacquins à Neulise, fondée en 2016 par Karine Peyre de Fabrègues. « Kraft Cie c'est un atelier et trois marques dont Blouses & Tabliers qui réalisent des vêtements pour les écoles, les mairies et les collectivités locales notamment. C'est sans doute ce qui nous a permis d'être sélectionnés, détaille la dirigeante de la structure qui compte 17 salariés. On doit commencer la production en février. 15 000 pièces sont à produire, mais on ne sait pas encore combien nous devrons en réaliser. Mais on s'adaptera ».

Les deux dirigeants d'entreprises sont unanimes pour saluer l'initiative de la Région. « Faire appel au savoir-faire régional, c'est une excellente chose. Ce n'est pas le cas de toutes les régions, puisque certaines vont acheter des produits à l'étranger et juste faire poser leur logo localement », souligne Karine Peyre de Fabrègues.

Le Progrès vendredi 9 février 2024

Roanne, première ville de la Loire à vouloir expérimenter l'uniforme scolaire

Jeudi soir, la volonté d'expérimenter le port de l'uniforme dans une école élémentaire de Roanne a fait débat. Le maire a défendu cette volonté d'expérimenter. Dans la Loire, c'est la seule commune qui s'est positionnée clairement pour l'instant.

« Pour l'instant, Roanne est la seule commune du département qui se positionne officiellement pour expérimenter le port de l'uniforme à l'école », indique le directeur académique Thierry Dickelé. Le maire Yves Nicolin a affirmé son souhait de participer à cette expérimentation lors d'une rencontre le 23 janvier au sujet de la carte scolaire. « Je me suis toujours réjoui que le Gouvernement accepte des expérimentations sur nos territoires. Et lorsqu'une expérimentation est possible, je pense qu'il est utile que des communes se portent volontaires », a expliqué Yves Nicolin à l'issue du conseil municipal en réponse aux questions des oppositions municipales.

Le type de tenue pas encore connu

L'élu a rappelé que ce serait dans une école élémentaire de Roanne, que cette mesure concernerait toutes les classes de cette école. Cela ne coûtera rien aux familles puisque l'estimation des 200€ par élève seraient pris en charge à parité par l'État et la commune. Quel serait le type de tenue ? « C'est trop tôt pour le dire », a répondu le maire qui ne sait pas si garçons et filles auront des tenues différentes.

Cette volonté d'expérimenter se heurte à plusieurs incertitudes. Il faut qu'une école élémentaire soit volontaire. La première, Paul-Bert, a voté contre. Les autres conseils d'école doivent se positionner jusqu'au 28 mars, juste avant la commission éducative prévue le 8 avril.

Si toutes les écoles sont contre, « nous retournerons vers le directeur académique »

Et si tout le monde est contre ? « Nous retournerons vers le directeur académique pour voir ce qu'il convient de faire. Est-ce que l'État souhaite quand même expérimenter sur une école de la ville ou pas ? Mais cette décision nous échappe. »

L’absence de débat déplorée

Brigitte Dumoulin, élue d’opposition À gauche pour Roanne, a regretté que cette question de l’uniforme ait été proposée avant même d’être évoquée en public : « Elle n’a été ni débattue en assemblée, ni évoquée en commission scolaire. Il n’y a pas eu le lieu du débat. Pour créer République et démocratie, il faut du débat ». Le maire lui a répondu qu’il n’avait pas eu le temps de le faire. Mais ce débat, et Mme Dumoulin s’en est réjouie, a lieu et va avoir lieu dans les conseils d’école.

« Jamais un uniforme n’a éliminé les inégalités sociales »

L’élu d’opposition 88 %, Bernard Gerbot a estimé que « jamais un uniforme n’a éliminé les inégalités sociales. En désirant, ne serait-ce qu’expérimenter l’uniforme unique à l’école, vous incitez plus les enfants à faire disparaître en eux le concept de différence qu’à faire disparaître les inégalités sociales ». Le maire lui a rétorqué que l’uniforme est utilisé dans les écoles des DOM TOM, « et ils s’en portent très bien ». « Cela permet, non pas l’uniformisation, mais l’égalité. Et je suis quand même surpris que vous qui n’avez à la bouche que le mot égalité en permanence, quand on vous propose de mettre en concordance vos idées et vos actes, vous refusiez qu’on aille vers l’égalité. » Pour lui, l’uniforme permettrait de combattre la compétition sociale « car dans les cours d’école, ce sont aussi des défilés de mode quotidiens. »

Le Progrès dimanche 21 janvier 2024 Roche-la-Molière

Risques chimiques : « Safran a reconnu avoir exposé ses salariés »

Carole Bouard

Épinglée par la Direction du travail, l’entreprise Safran a reconnu les infractions relevées et accepté une transaction pénale en novembre dernier. En cause, les risques d’exposition des salariés à des agents chimiques dangereux ou cancérogènes.

« On ne vient pas au travail pour détruire sa santé. Quand on dit à soixante personnes réunies dans une salle qu’elles sont exposées aux risques chimiques dans l’entreprise, ça jette un froid. »

« Ça crée un gros stress dans les équipes »

Difficile pour les élus syndicaux CGT de l’entreprise Safran de décrire l’état d’esprit des salariés. Si depuis quelques années déjà, des conditions de travail dégradées étaient pointées du doigt et avaient fait l’objet de mouvement de grève , les choses ont pris une plus grande ampleur ces derniers mois. Beaucoup plus grande. « On parle de notre santé, ça crée un gros stress dans les équipes, on ne sait pas si on risque de développer une maladie, un cancer à plus long terme »

Le 14 novembre dernier, l’entreprise Safran , qui fabrique tout le matériel nécessaire à la circulation du carburant dans les avions, a reconnu les neuf infractions constatées par la Direction régionale du travail et accepté une transaction pénale, validée par le procureur de la République. En résumé, elle admet avoir exposé ses salariés à des agents chimiques dangereux et cancérogènes (lire par ailleurs). Des points qui avaient déjà été relevés par l’inspection du travail lors d’un contrôle effectué en juin 2021. Une mise en demeure en avait découlé, début 2022, pour que l’entreprise se conforme au Code du travail. Quelques mois plus tard, les salariés ont été dotés de masques.

« Nous avons tous été exposés sans aucune protection »

« Je travaille dans l’entreprise depuis trente ans et je ne porte un masque que depuis un an et demi », souligne un des salariés. « Nous avons tous été exposés sans aucune protection, ça fait peur. On ne savait pas que les produits qu’on utilisait étaient cancérogènes, on travaille dans les ateliers sans aucune

ventilation, dans des locaux qui ne sont jamais aérés. C’est nous qui servions de filtres, nos poumons. Et sans aucune notice d’explication ou fiche de poste. »

Colle, graisse, huile…

Colle, graisse, huile, produits CMR (cancérogènes, mutagènes, reprotoxiques), kérosène… Des produits utilisés séparément, ou dans le même local, des émanations, des mélanges… « Il y avait des odeurs fortes, mais on s’y habitue. » Au fil des années, certains ont souffert de maux de tête ou développé des allergies.

« La direction se réveille et accepte le fait de nous avoir exposés à des produits chimiques ou cancérogènes. Il y a eu une condamnation pénale et l’entreprise a six mois pour se mettre en conformité. » Si ça représente « une grande satisfaction » pour les élus syndicaux, c’est l’attitude de la direction qu’ils regrettent fortement : « La production est l’objectif numéro 1, l’entreprise investit pour produire plus mais pas en termes de sécurité. Les salariés se sentent négligés. 42 d’entre eux ont décidé de porter l’affaire devant le tribunal des Prud’hommes pour le préjudice d’anxiété. Une conciliation aurait été possible mais la direction a refusé de s’asseoir autour de la table. »

« Pour un très gros groupe comme Safran, côté au CAC 40, qui fournit des entreprises comme Dassault , Airbus ou Boeing, c’est quand même une très mauvaise image… » concluent-ils.

Le Progrès dimanche 21 janvier 2024

Safran : « La santé et la sécurité de nos collaborateurs sont notre première priorité »

Outre une amende de 8 000 euros dont elle a dû s’acquitter – montant jugé « ridicule » par les délégués syndicaux - l’entreprise Safran doit, dans un délai de six mois, à compter du 14 novembre 2023, compléter le document unique d’évaluation des risques en identifiant les risques pour chaque poste de travail, pour chaque phase de travail et en listant les actions de prévention. Le délai était, par contre, seulement de trois mois pour permettre à l’entreprise d’entreprendre une démarche de substitution des produits CMR, mettre en place un étiquetage conforme, instaurer une notice de poste avec identification des risques et mesures de protection et enfin pour mettre en œuvre une formation au poste de travail et au port des équipements.

L’entreprise n’a pas souhaité commenter plus que ça la liste des infractions relevées, elle explique dans un communiqué que « des plans de remédiation sont en cours pour corriger les manquements notifiés en 2022. Ces plans avancent conformément au calendrier défini en 2023 avec l’Inspection du travail ».

Safran estime par ailleurs que « la santé et la sécurité de nos collaborateurs sont notre première priorité. Sur ce site, nous avons engagé dès 2020 un plan de modernisation et de sécurisation de nos installations, afin de mieux protéger nos salariés contre une exposition potentielle à des risques chimiques ». L’entreprise dit avoir investi « plus d’1 M€ en dispositifs de captage et de filtration de l’air » et déployé « des EPI, les plus performants du marché, dès 2020 » Et d’ajouter : « Les salariés du site sont informés en toute transparence et bénéficient pour les personnels concernés d’un suivi médical ».

Le Progrès mercredi 31 janvier 2024

Les industriels ligériens sont invités à prendre les armes

Alors que le gouvernement martèle l’entrée de la France dans une économie de guerre, des opportunités industrielles s’ouvrent pour les entreprises locales.

« Aux armes, industriels ligériens ! » L’injonction n’a pas été formulée ainsi, évidemment, mais c’est quand même bien, en substance, l’incitation que sont venus défendre, vendredi dernier, le préfet de la Loire Alexandre Rochatte, le gouverneur militaire de Lyon, Denis Mistral, et Jacques Rousseau, chargé de mission PME/ETI Défense pour le compte de la Direction générale des entreprises. Le tout, devant un parterre de plus de 140 entreprises locales, au cœur – et c’est tout un symbole – de l’ex-Manufacture d’Armes de Saint-Étienne, devenue (notamment) Cité du design et école supérieure d’art et de design.

Savoir-faire, formations : la Loire a un écosystème de la Défense

Objectif : décrypter les besoins de l’État, représentant potentiellement autant d’opportunités de croissance pour les entreprises locales – en particulier (mais pas que) pour les entreprises de la mécanique et de la métallurgie – et accompagner celles qui le souhaiteraient dans leurs premiers pas dans la Défense.

Pourquoi une telle mobilisation des services de l’État (Préfecture et ministère des Armées) auprès des entreprises locales ? Parce que la France serait désormais entrée dans une « économie de guerre » et doit accélérer la cadence de son réarmement, tout en renforçant sa souveraineté nationale. C’est en tout cas l’objectif de la nouvelle loi de programmation militaire 2024/2030. Avec une enveloppe de 413 milliards d’euros sur sept ans, elle affiche une augmentation de près de 40 % des moyens financiers engagés par rapport à la précédente mouture. Elle vise à garantir un haut niveau de dissuasion nucléaire de la France et à moderniser l’armée française dans un contexte géopolitique tendu (Ukraine, Moyen-Orient, Corée, Afrique etc.).

Dans ce mouvement, l’État entend donc s’appuyer sur ses industriels pour construire et fabriquer les nouveaux équipements. Pas si facile dans un contexte où des filières entières de l’armement ont complètement disparu des radars français. C’est le cas notamment des munitions.

Mais dans la Loire, le terreau serait propice avec « un écosystème de la Défense quasi complet avec la plupart des savoir-faire nécessaires présents sur le territoire ainsi que des formations uniques », selon le Préfet Alexandre Rochatte, constituant une base industrielle et technologique de défense (BITD) particulièrement solide.

« La Loire est un des départements les mieux placés pour l’armement », assure le Préfet, faisant état de 4 200 salariés ligériens travaillant directement pour la défense (dont 1 600 chez Nexter NDLR) et un total de 10 000 en incluant les sous-traitants. Sans vouloir en dire plus pour le moment, le Préfet évoque par ailleurs le sujet précis des munitions pour lesquels « Verney-Carron et d’autres auraient leur carte à jouer ».

Des poids lourds et une myriade de PME

Le département héberge plusieurs poids lourds, au premier rang desquels figurent évidemment Nexter (KNDS) à Roanne mais aussi Thales à Saint-Héand et Safran Aerotechnics à Roche-la-Molière. Ils s’appuient sur une myriade de sous-traitants locaux. Pressés par l’État d’accélérer les cadences, ils doivent s’assurer de la montée en charge de leurs partenaires industriels et, éventuellement, en recruter de nouveaux, pour livrer et temps et en heure.

« Nexter a besoin de sous-traitants de qualité »

Olivier Bonfils, directeur supply chain et industrie du groupe KNDS (Nexter), n’en a pas fait mystère devant la bonne centaine de chefs d’entreprise particulièrement attentifs aux opportunités qui pourraient s’offrir à eux s’ils se mettaient eux aussi à l’heure de l’économie de guerre. « Avec la montée en puissance du programme Scorpion, notre site de Roanne a accéléré significativement le rythme , nous avons doublé les effectifs ». Attention, a-t-il toutefois prévenu : Nexter a besoin de sous-traitants de qualité, soulignant que 30 % des pièces sous-traitées souffraient de retard de livraison et/ou de problèmes de qualité. Point sur lequel le systémier assure, par ailleurs, accompagner ses fournisseurs. Selon Nexter,

la sous-traitance liée au site de Roanne concerne principalement l'usinage, le montage, la fourniture de pièces industrielles et d'équipements.

Mediapart

Malgré un appel à cesser les envois d'armes vers Israël, la France continuera d'en livrer

Des ONG ont lancé un appel à suspendre les transferts d'armes à l'État hébreu et aux groupes armés palestiniens, mercredi 24 janvier. Le ministère des armées assume d'exporter des équipements militaires à Israël « afin de lui permettre d'assurer sa défense ».

Justine Brabant
24 janvier 2024 à 19h50

Plus de trois mois après le début de l'opération militaire israélienne « Épées de fer », qui aurait fait plus de 25 000 morts dans la bande de Gaza (selon le ministère de la santé local), la mobilisation internationale pour stopper les ventes d'armes à l'État israélien s'amplifie.

Jusqu'alors limitées à des débats (parfois vifs, comme aux États-Unis) dans les pays alliés d'Israël, les voix critiques semblent commencer à s'organiser en mouvement plus structuré, avec la publication ce 24 janvier d'un appel conjoint de seize importantes ONG à « cesser immédiatement les transferts d'armes, de pièces détachées et de munitions à Israël » – ainsi « qu'aux groupes armés palestiniens ».

Il est signé de deux grandes organisations de défense des droits humains (Amnesty International et Human Rights Watch) – qui s'étaient déjà exprimées chacune de leur côté pour condamner ces ventes d'armes – mais également d'organisations humanitaires d'urgence (Médecins du monde), d'ONG spécialisées dans la protection de l'enfance (Save the Children, War Child Alliance), dans la protection des réfugiés (Danish Refugee Council, Norwegian Refugee Council) ou dans le développement (Oxfam). La liste des signataires inclut également plusieurs organisations caritatives religieuses : Christian Aid, Diakonia, American Friends Service Committee ou le Mennonite Central Committee. Ces organisations pourraient être rejointes par de nouveaux signataires dans les jours qui viennent.
Cet embargo sur les ventes d'armes doit s'appliquer « tant qu'il existe un risque qu'elles soient utilisées pour commettre ou faciliter de graves violations du droit international humanitaire ou des droits humains ». Cela est manifestement le cas en ce moment dans la bande de Gaza.

À la suite des attaques menées par le Hamas le 7 octobre 2023, lors desquelles 1 200 personnes ont été tuées, l'armée israélienne a lancé l'opération militaire « Épées de fer », qui semble surtout consister en des représailles indiscriminées de grande ampleur contre les Palestiniens et Palestiniennes de Gaza.

La rapporteuse spéciale des Nations unies pour les territoires palestiniens occupés, Francesca Albanese, dénonce un « nettoyage ethnique » de la part d'Israël et estime qu'il existe un « risque de génocide » des Palestiniens dans l'enclave.

L'appel des seize ONG revient longuement sur la situation sur place, en particulier sur les « bombardements sans distinction » opérés par l'armée israélienne, qualifiés d'« inacceptables » et ayant pour conséquences, entre autres (en plus des morts et des plus de 60 000 blessé·es), « plus de 1 000 » enfants palestiniens « contraints d'être amputés », plus d'un demi-million de Palestinien·nes « confronté·es à la famine », « plus de 70 % des maisons » de Gaza détruites ou endommagées et « plus de 300 employés médicaux » tués.
Des appels au cessez-le-feu vains

Quant aux tentatives pour envoyer de l'aide humanitaire sur place, elles sont de fait empêchées par « l'intensité des hostilités », « y compris des tirs sur des convois humanitaires, des interruptions récurrentes des services de communication, des routes endommagées, des restrictions sur les aides essentielles, une

interdiction quasi totale des biens commerciaux, et un processus bureaucratique lourd pour envoyer de l'aide à Gaza ».

L'appel à un embargo sur les transferts d'armes vers Israël et Gaza est né de l'échec des appels internationaux à un cessez-le-feu immédiat. « Nous avons, avec d'autres organisations, tenu des conférences de presse en novembre et décembre pour demander un cessez-le-feu humanitaire », rappelle Federico Dessi, directeur régional Moyen-Orient de Handicap International.

Cette mobilisation a trouvé un écho dans la société civile, avec la campagne Ceasefire Now, rejointe par des centaines d'organisations syndicales, confessionnelles, d'universités ou d'associations professionnelles. Mais ces appels à un cessez-le-feu n'ont pas pu se transformer en résolution du Conseil de sécurité des Nations unies, en raison des vetos américains sur le sujet.

Puisque ces appels à un cessez-le-feu « ne sont pour le moment pas entendus », ces ONG ont « décidé qu'il fallait aller au-delà, avec un appel à suspendre les transferts d'armes à Israël et aux groupes armés palestiniens », détaille encore Federico Dessi à Mediapart. « Car par ces transferts d'armes, certains États, dont des États occidentaux, contribuent à la prolongation du conflit. »

« Ce qui se passe en ce moment est un massacre, une catastrophe, et il faut arrêter les combats au plus vite », insiste encore l'humanitaire. Handicap International compte actuellement 90 employé·es à Gaza. Ils ne peuvent travailler que dans le gouvernorat de Rafah, après avoir « progressivement perdu l'accès » au nord, au centre puis à la région de Khan Younès ces derniers jours à cause de l'offensive terrestre israélienne.

Une politique de vente d'armes floue

Les principaux pays exportateurs d'armes vers Israël sont les États-Unis (notamment des véhicules blindés de transport de troupes, des avions de combat et des bombes), mais également l'Allemagne, l'Italie, le Canada ou la France. Cette dernière a vendu 15,3 millions d'euros d'armement à Israël en 2022, selon les derniers chiffres officiels disponibles.

Or si la France est claire sur sa demande d'un « cessez-le-feu » à Gaza, elle l'est moins en ce qui concerne sa politique de ventes d'armes à l'État hébreu.

Ses engagements internationaux lui interdisent en théorie de poursuivre ses exportations. La France est en effet signataire du traité sur le commerce des armes (TCA) de 2013, qui interdit à un État de vendre des armes s'il a « connaissance [...] que ces armes ou ces biens pourraient servir à commettre un génocide, des crimes contre l'humanité, des violations graves des conventions de Genève de 1949, des attaques dirigées contre des civils ou des biens de caractère civil et protégés comme tels, ou d'autres crimes de guerre ».

La France a-t-elle malgré tout livré ou vendu des armes à Israël depuis le 7 octobre, et lesquelles ? Continuera-t-elle d'en livrer ou d'en vendre à l'avenir, malgré les risques de se rendre complice de crimes de guerre à Gaza ?

La question a été posée par le député LFI Aurélien Saintoul au ministère français des armées dès le 7 novembre 2023. Elle est pour le moment restée sans réponse.

De nouveau interrogé par Mediapart le 24 janvier, le ministère a enfin consenti à un début de réponse : « La France respecte strictement ses engagements internationaux dans ses exportations d'armes vers Israël [...]. À ce titre, elle n'exporte pas et n'exportait pas avant les événements dramatiques du 7 octobre de matériels létaux susceptibles d'être employés contre des populations civiles dans la bande de Gaza », assure le ministère des armées.

Mais le même ministère assure également que la France « exporte des équipements militaires à Israël afin de lui permettre d'assurer sa défense, comme l'article 51 de la Charte des Nations unies lui en donne le droit ».

Quels sont précisément ces équipements qui permettent « d'assurer sa défense » sans pour autant être létaux ? Et si la France n'exportait pas avant le 7 octobre de matériels létaux, comment expliquer que, selon les dernières données publiques disponibles, la France a délivré en 2022 9 millions d'euros d'autorisations d'export pour des armes de la catégorie militaire ML4, soit des « bombes, torpilles, roquettes, missiles, autres dispositifs et charges explosives et matériel et accessoires connexes » ?

À l'heure où nous rédigions ces lignes, les services de Sébastien Lecornu n'avaient pas encore pu nous fournir ces précisions. Également interrogé le 24 janvier au matin, le ministère des affaires étrangères a indiqué qu'il lui faudrait plusieurs jours avant de pouvoir nous répondre.

Justine Brabant

Mediapart

« Testées et approuvées » : la bande de Gaza, zone d'essai pour les armes israéliennes

L'armée israélienne ne s'en cache pas : des armes nouvelles ainsi que des algorithmes sont utilisés pour la première fois dans la bande de Gaza. La guerre contre le Hamas est également une vitrine du savoir-faire israélien en la matière.
Gwenaelle Lenoir
31 janvier 2024 à 14h17

Les clients n'auront pas besoin d'attendre la fin de la guerre : ils connaissent déjà les nouveaux matériels militaires que les entreprises israéliennes présenteront dans les salons d'armement et lors de visites des délégations. Les armements en question sont présentés en catalogue sur le site officiel de l'armée israélienne, avec explications techniques sommaires et « utilisateurs » ravis de leurs expériences sur le terrain.

Le mortier Iron Sting, d'Elbit Systems, les séduira par son nouveau système de guidage, à la fois par faisceau laser et par GPS, dont l'utilisation est garantie par tous les temps, et même en cas de panne de satellite.

Les missiles tirés à l'épaule Holit et Yated sont parfaits dans les zones densément peuplées et peuvent atteindre des zones inaccessibles aux chars. Ce qui tombe bien, car outre qu'ils sont baptisés du nom de deux localités israéliennes proches de la bande de Gaza attaquées le 7 octobre 2023 par les hommes du Hamas, ils sont justement utilisés dans l'enclave palestinienne. Où ils ont été mis en service pour la première fois.

Utilisés aussi, la mitrailleuse Negev 7, plus puissante que sa petite sœur Negev 5, le véhicule blindé Ethan, le viseur Smash, la jeep Beeri, qui porte le nom d'un des kibboutz décimés par les assaillants du groupe armé palestinien le 7 octobre, et encore d'autres équipements.

Le site de l'armée israélienne est relayé par la presse israélienne, comme le Jerusalem Post, dont le journaliste, transformé en VRP, ajoute des armes américaines au catalogue des « innovations ». Comme les « bombes stupides » (dumb bombs, en anglais), gravitationnelles et non guidées, reconverties en bombes « intelligentes » grâce à un système de guidage GPS dit JDAM, fabriqué par Boeing. L'avantage de ce système est de pouvoir l'ajouter à des bombes très puissantes, jusqu'à 900 kg d'explosif.

Ces munitions sont portées – et larguées – par les chasseurs-bombardiers Adir, fabriqués par la firme américaine Lockheed et améliorés par Israel Aerospace industries, complète le Jerusalem Post.
La bande de Gaza comme showroom

Le petit territoire palestinien est donc ouvertement une vitrine de l’armée israélienne, un showroom de l’industrie militaire du pays, de ses innovations, et des armes qu’elle achète auprès de ses fournisseurs étrangers, en particulier les États-Unis.

« Ce n’est pas la première fois, c’est même un argument de vente, affirme à Mediapart Shir Hever, économiste israélien et dirigeant de la campagne BDS pour l’embargo sur les armes à destination d’Israël. En revanche, ce qui est inédit, c’est le moment : juste au milieu d’une offensive contre Gaza. Il faut dire que la durée de celle que nous vivons est exceptionnelle. »

Auteur d’un essai paru en 2023 sur le « laboratoire palestinien », Antony Loewenstein explique, lors d’un entretien accordé le 12 janvier 2024 au Malcom H. Kerr Carnegie Middle East Center, que « depuis des années, Israël teste et essaie un nombre considérable de technologies d’oppression sur les Palestiniens en Palestine, qui sont ensuite promues sur les champs de bataille tout autour de la planète. Gaza a souvent été considéré comme le terrain d’essai ultime pour les armes de destruction et de surveillance. […] Ce que nous avons vu ces trois derniers mois, après le massacre brutal du Hamas, c’est que la réponse israélienne a été d’une brutalité accablante. Mais au-delà, Israël fait ce qu’il fait toujours, c’est-à-dire tester et essayer de nouvelles armes de destruction et de surveillance ».

L’armée israélienne admet inonder les tunnels du Hamas à Gaza

L’armée israélienne a reconnu, mardi 30 janvier, envoyer « de gros volumes d’eau » dans des tunnels utilisés par le mouvement islamiste palestinien Hamas dans la bande de Gaza pour les « neutraliser », assurant ne pas compromettre pour autant l’accès à l’eau potable de la population civile. « Divers outils ont été développés pour envoyer de larges volumes d’eau dans les tunnels », a indiqué l’armée dans un communiqué.

« Cette capacité a été développée de façon professionnelle, y compris l’analyse des caractéristiques du sol et des canalisations » dans les zones concernées pour s’assurer qu’il n’y ait aucun dégât sur les nappes phréatiques, a-t-elle précisé, évoquant une méthode utilisée uniquement dans les lieux où cela serait « approprié ».

Surnommé « le métro de Gaza » par les militaires israéliens, le dédale de galeries creusées par le Hamas sous la bande de Gaza a d’abord servi à contourner le blocus imposé par Israël après la prise de pouvoir du Hamas dans ce territoire en 2007.

Des centaines de galeries ont été creusées sous la frontière avec le Sinaï égyptien voisin pour faire circuler personnes, marchandises, armes et munitions entre Gaza et le monde extérieur. Après la guerre entre Israël et le Hamas en 2014, le Hamas a étendu le réseau, d’où peuvent surgir ses combattants pour tirer leurs roquettes vers le sol israélien. Dans une étude publiée le 17 octobre 2023, l’Institut de la guerre moderne de l’académie militaire américaine West Point évoque 1 300 galeries sur 500 kilomètres.

L’armée israélienne les présente toujours comme visant à plus d’efficacité et d’« humanité », dans le but, en somme, d’épargner les non-combattants. Le site de l’armée israélienne vante ainsi le nouveau missile de mortier Iron Sting : « Le système dans son ensemble permet aux troupes des FDI [Forces de défense d’Israël, nom officiel de l’armée – ndlr] de cibler et de frapper les cellules et les véhicules terroristes avec une précision chirurgicale. Il peut même pénétrer par les fenêtres de manière à minimiser les dégâts environnants et donc les dommages causés aux civils non impliqués, ce qui est actuellement l’une des principales priorités de Tsahal. »
Des victimes aux blessures inédites

Sauf que la guerre en cours débouche bel et bien sur un carnage, avec un bilan effroyable : lundi 29 janvier, le bilan du ministère de la santé de Gaza, contrôlé par le Hamas, et adopté par l’ONU, faisait état de 26 400 Palestinien·nes, majoritairement des femmes et des enfants, tué·es dans la bande de Gaza depuis le 7 octobre 2023.

Il est impossible, pour le moment, d’imputer à telle ou telle munition, neuve ou ancienne, l’ampleur des pertes humaines et des destructions. Non seulement parce qu’Israël a lancé toutes ses armes dans la

guerre, aviation, infanterie, marine, mais aussi parce que la censure militaire est particulièrement pointilleuse cette fois-ci, bien plus que lors des opérations précédentes.

« Déterminer si Gaza est aujourd'hui encore plus un laboratoire ou un showroom de l'industrie militaire israélienne que lors des offensives précédentes est difficile, car l'armée, en fait, donne peu d'informations, constate Shir Hever. Elle ne communique, en fait, que sur des armements étrangers ou mineurs. On voit bien la publicité que font les petites entreprises, comme Smartshooter, qu'on ne connaissait pas il y a encore quelques mois [elle a développé un viseur du nom de Smash – ndlr], mais les grosses sociétés sont assez discrètes. »

Shir Hever, comme d'autres, relève les témoignages de médecins de l'hôpital Al-Shifa, qui ont constaté des blessures inédites sur des victimes de bombardements, qu'ils n'avaient jamais eu à soigner auparavant. « Selon un des chirurgiens, c'est comme une lame qui fait des coupes très nettes dans la chair et l'os. J'ai vu des photos de quelque chose qui ressemble à un missile en rotation qui coupe en avançant. D'un point de vue technologique, il semble que ce soit un pas en arrière, en coupant avec des lames plutôt qu'avec des explosifs. Mais nous ne connaissons pas encore cette nouvelle arme », affirme-t-il.

L'armée israélienne, sollicitée notamment sur ce point, n'a pas donné suite à nos demandes d'information.

C'est la première fois que l'intelligence artificielle est utilisée comme une arme. C'est une guerre gérée par l'intelligence artificielle.

Shir Hever, coordinateur de la campagne BDS pour l'embargo militaire

Des coins du voile ont été soulevés. Ainsi, CNN a révélé le 14 décembre une évaluation du bureau du directeur du renseignement national américain. Selon cette étude, 40 à 45 % des 29 000 munitions air-sol larguées au cours des deux premiers mois de la guerre sur l'enclave palestinienne n'étaient pas guidées. Il n'est pas fait état, dans cette étude, du système de guidage JDAM dont l'utilisation est vantée par le Jerusalem Post.

L'utilisation de bombes de forte puissance expliquerait en partie le nombre effarant de morts et de blessés civils, notamment de familles entières décimées en une frappe. Elle est aussi documentée, dans certains cas, par des organisations de défense des droits humains, comme Amnesty International. L'armée israélienne elle-même a reconnu au moins une fois l'utilisation de munitions « non appropriées ». C'était après le bombardement aérien de deux immeubles dans le camp de réfugié·es d'Al-Maghazi, dans le centre de la bande de Gaza, qui a fait au moins 85 morts le 24 décembre dernier.

Une « usine à cibles » nourrie par l'IA

Une autre explication tiendrait à l'intelligence artificielle (IA), ou plutôt à un nouveau système de définition des cibles par l'IA. On s'approche là d'une science-fiction digne des plus mauvais films. Son nom, déjà : Habsora (« Gospel » en français). La méthode : le système « mouline » des quantités astronomiques d'informations à une vitesse fulgurante et livre des « cibles » en temps réel, en nombre supérieur à ce que « des dizaines de milliers d'officiers pourraient faire », selon un officier cité dans l'enquête de Yuval Abraham publiée dans le magazine israélien +972.

Un nombre trop élevé de « cibles » pour être vérifiées avant les tirs, la décision de rendre acceptable un niveau inégalé de morts civiles pour atteindre un objectif militaire, autrement dit un combattant du Hamas, quel que soit son rang : voici appliqué à Gaza la « doctrine Dahiya », du nom du quartier de Beyrouth fief du Hezbollah. Autrement dit, la destruction à très grande échelle. Le concepteur de cette doctrine, le général Gadi Eizenkot, ancien chef d'état-major, est aujourd'hui membre de la Knesset, le Parlement israélien, et siège au cabinet de guerre.

« C'est la première fois que l'intelligence artificielle est utilisée comme une arme, assure Shir Hever. C'est une guerre gérée par l'intelligence artificielle. Nous devrions vraiment nous demander qui contrôle qui… Le soldat reçoit un tel nombre de cibles à "traiter" qu'il ne vérifie qu'une chose : le sexe de la cible

désignée. Si c’est une femme, il peut ne pas tirer. Si c’est un homme et qu’on lui indique que le tir peut causer 80 victimes collatérales, il tire quand même. »

Il est à parier que Habsora retiendra l’attention des clients de l’industrie militaire israélienne. « L’usine à cibles qui fonctionne 24 heures sur 24 », fait l’objet d’un communiqué flatteur sur le site de l’armée israélienne.

L’intelligence artificielle, c’est l’étape supérieure de la technologie, sur laquelle le secteur militaro-industriel a construit sa réputation ces dernières décennies. Certes, la high-tech a été incapable d’empêcher les combattants du Hamas de franchir le 7 octobre la barrière de sécurité entourant la bande de Gaza. Elle devait, en garantissant l’enfermement des Palestinien·nes, assurer une protection sans faille au territoire israélien.

Mais cet échec ne devrait guère porter préjudice au secteur et aux grosses entreprises, comme Elbit Systems, Rafael Advance Systems et Israel Aerospace Industries, particulièrement réputée pour ses drones très utilisés dans les assassinats ciblés.

« Je pensais que cet échec de la technologie conduirait à son rejet, mais ce que les entreprises israéliennes rapportent est l’exact contraire, constate Shir Hever. Elles affirment avoir beaucoup de clients. Et ceux qui achètent des armes à Israël aujourd’hui, ce sont principalement des États occidentaux. La Suède en premier lieu. Parce qu’elle vient de rejoindre l’Otan et qu’elle a peur de la Russie. Viennent ensuite l’Allemagne, les États-Unis, la Grande-Bretagne, l’Italie. C’est au point qu’Elbit Systems a annoncé faire appel à ses anciens employés, aujourd’hui retraités, pour répondre aux commandes. »

Il y a onze ans sortait The Lab, un documentaire réalisé par Yotam Feldman sur l’industrie militaire israélienne, sa place dans l’économie, ses liens avec la classe politique et les décisions que prend cette dernière. « Quand Israël vend une arme, elle a déjà été testée, expérimentée. C’est pour cela que la demande est si forte, ça rapporte des milliards de dollars au pays », y assène le général Benyamin Ben-Eliezer, alors ministre du commerce et de l’industrie.

La différence avec aujourd’hui tient au nombre de vies palestiniennes perdues dans les ruines de Gaza.

Gwenaelle Lenoir

Libération vendredi 9 février 2024

La conscription élargie pour soulager l'armée ukrainienne

Kyiv a voté mercredi une loi destinée à regarnir les rangs de son armée, épuisée, qui manque de recrues et aux rotations pas assez fréquentes.

Après deux années d'une guerre dont on sait désormais qu'elle sera longue, Kyiv a besoin de regarnir les rangs de son armée, résiliente mais épuisée. En décembre, Zelensky a annoncé que le commandement militaire demandait le recrutement de 500000 nouveaux conscrits en 2024. Depuis, le débat fait rage sur les modalités et le sens de cette mobilisation massive. Mercredi, le Parlement a voté en première lecture un projet de loi qui introduit une période de service fixe de trente-six mois, après laquelle un soldat peut être démobilisé. L'âge minimum pour la conscription passe de 27 à 25 ans. En outre, des restrictions supplémentaires pourront être imposées à ceux qui ne répondent pas à une convocation. De nombreux Ukrainiens se trouvent à l'étranger. S'ils sont dans la tranche d'âge des mobilisables, ils devront désormais présenter des documents d'enregistrement militaire auprès des ambassades ukrainiennes pour bénéficier de services consulaires, notamment un renouvellement de passeport.

«Robots». Le document reste vague sur la démobilisation de ceux qui sont au front depuis longtemps, ce que dénonce Svitlana, dont le mari s'est enrôlé dès les premiers jours: «Comment les droits de ceux qui se sont portés volontaires il y a deux ans sont-ils respectés dans ce nouveau texte et pourquoi ne savonsnous toujours pas quand ils pourront être démobilisés ? Pourquoi n'y a-t-il pas de rotations?» Dans les jours qui ont suivi l'invasion, les Ukrainiens désireux de défendre leur pays ont pris d'assaut les bureaux de recrutement. Parmi eux, beaucoup sont morts ou ont été mis hors d'état de combattre ; les chiffres officiels restent un secret-défense, mais se compteraient en dizaines de milliers. Ce sont eux qu'il s'agit de remplacer, en plus de permettre aux premiers appelés de souffler. «Il ne peut pas y avoir d'autre possibilité que d'y aller, dit Artur Grigorian, un Odessite de 27 ans, qui rejoint un bataillon le 28 février. Moi non plus je n'ai plus envie de me faire mobiliser. Personne n'a envie de mourir. Mais je ne crois pas qu'on ait vraiment le choix.» Le lieutenant Oleksandr Yabchanka, enrôlé en mars 2022 et blessé trois fois, est plus radical. En convalescence, il attend de repartir sur le front, et ne comprend pas qu'il y ait débat. «Si les gens refusent de se battre dans l'Est maintenant, ils devront le faire dans leurs propres villes, si nous ne reconstituons pas les ressources humaines sur le front. Nous ne sommes pas des robots. Et sur le plan physique, un homme s'épuise.» Tout comme «se tarit le contingent de ceux qui combattent». Oleksandr était pédiatre. «Quand je suis parti à la guerre, je n'avais pas de connaissances militaires. Maintenant, je suis commandant d'une section d'assaut», dit-il, s'emportant contre ses concitoyens qui refusent de se soumettre à la mobilisation.

«Lessive». Selon les témoignages recueillis sur le front par les médias, les troupes sont à bout. Certaines unités déployées à l'Est ne sont dotées qu'à 35% du personnel nécessaire. Et ceux-là sont éreintés par de longs mois sans permissions et trop peu de jours de repos.

Jeudi soir, Zelensky a expliqué que l'armée devait être réorganisée, en cette troisième année de guerre qui sera «celle de l'Ukraine»: «Aujourd'hui près d'un million de personnes qui ont été appelées à défendre notre pays. A ce jour, la plupart d'entre eux n'ont pas connu la ligne de front, alors que la minorité qui s'y trouve se bat réellement. Cela signifie que nous avons besoin d'une approche différente en ce qui concerne la rotation, la mobilisation et le recrutement.» Sur le quai de la gare de Kramatorsk, un couple enlacé frémit à chaque sifflet. Le départ pour Lviv est imminent. Les époux viennent de passer six jours ensemble, pour la première fois depuis que Serhii, 28 ans, ingénieur, a été mobilisé en mai 2023. «Je n'ai pas eu de vacances depuis neuf mois», dit le pilote de drones dans une unité déployée vers Bakhmout. «Au lieu de trois jours sur le point zéro et six de repos, on fait trois jours-trois jours, parfois même une semaine entière à l'avant et deux jours seulement de repos. On a à peine le temps de faire une lessive.» Il est fatigué. Et serait heureux de renoncer à sa prime en zone de combat pour rentrer à la maison. «Mais quelqu'un doit bien tenir tête à l'ennemi, et on n'est vraiment pas assez. Ce qui manque plus aujourd'hui, ce sont les hommes.»

L'Express - jeudi 1 février 2024

Le service militaire de retour? Ces pays qui songent à le remettre en place

En Europe occidentale, plusieurs pays réfléchissent à l'idée de grossir les rangs de leurs armées, alors que la guerre en Ukraine continue à l'Est.

L'Europe se prépare-t-elle à une prochaine guerre? Alors que le conflit en Ukraine s'enlise à l'Est et que le Proche-Orient continue à s'embraser, le ton devient martial dans plusieurs pays. En France, le Premier ministre Gabriel Attal a annoncé, mardi 23 janvier, le lancement des "travaux" en vue d'une généralisation du Service national universel (SNU) "à la rentrée 2026", lors de son discours de politique générale devant l'Assemblée nationale. "Notre réarmement civique, c'est renforcer l'unité républicaine de notre jeunesse. C'est permettre à tous les jeunes de France de faire Nation. C'est le rôle même du Service national universel. Je lance les travaux en vue de sa généralisation à la rentrée 2026", a indiqué Gabriel Attal.

Même son de cloche en Allemagne. Le ministre de la Défense allemand, Boris Pistorius, estime qu'au vu de la situation sécuritaire et des besoins de l'armée, l'Allemagne doit songer à introduire un service militaire obligatoire. "Nous devons nous demander qui doit défendre ce pays lorsque les choses deviennent sérieuses", a souligné Boris Pistorius, mercredi 24 janvier, lors d'un débat sur le budget au Bundestag, la chambre basse du parlement allemand. "Nous ne pouvons pas passer à côté de ce débat", a-t-il affirmé, sans pour autant s'engager sur la question du service militaire : "chaque modèle a besoin d'une majorité politique et d'une société qui le soutient".

Le ministre a récemment proclamé dans un journal allemand "nous devons tenir compte du fait que Vladimir Poutine pourrait même un jour attaquer un pays de l'Otan". Même s'il estime qu'un tel scénario est peu probable à l'heure actuelle, "nos experts s'attendent à ce qu'elle soit possible dans une période de cinq à huit ans". Boris Pistorius a en outre réaffirmé la nécessité de renforcer la Bundeswehr, l'armée allemande, et donc d'augmenter les dépenses de défense.

Le ministre a par ailleurs salué le fait que l'Allemagne atteigne pour la première fois depuis des décennies l'objectif de l'Otan, selon lequel les pays membres doivent consacrer au moins 2 % de leur budget à la défense. Avec un budget fédéral de la défense d'un montant record de 72 milliards d'euros, il s'agit de 2,1 %, a précisé le ministre. "Cela va dans la bonne direction et c'est adapté à la gravité de la situation", a rassuré Boris Pistorius, en référence à l'invasion de l'Ukraine par la Russie il y a bientôt deux ans.

Dépenses militaires : 5 % du PIB allemand

Fin 2023, le ministre avait promis de faire de la Bundeswehr "la colonne vertébrale de la défense collective en Europe" et présenté de nouvelles directives. À noter que les dernières directives de l'armée allemande dataient de 2011. Parmi les points importants, le gouvernement insiste pour que la Bundeswehr soit également capable de s'engager sur la scène internationale, comme elle l'a fait dans les Balkans de l'Ouest et dans la région du Sahel. La part des dépenses militaires était de 5 % du PIB allemand dans les années 1960 puis est descendue sous les 2 % depuis 1990 et l'éclatement de l'URSS, avec seulement 1,3 % en 2021.

Idem au Royaume-Uni. Le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Sir Patrick Sanders, a appelé à un retour du service militaire obligatoire face à la menace russe, suscitant l'opposition de la population. Autrement dit, il souhaite un renforcement des moyens de défense en passant par la conscription, suspendue en 1960. À plusieurs reprises, le général Sir Patrick Sanders a martelé dans son discours du mercredi 24 janvier que "l'Ukraine compte vraiment", d'où la nécessité pour nos sociétés d'être "sur le pied de guerre".

"Les Britanniques doivent-ils se préparer à la guerre?", c'est la question posée dans de nombreux médias locaux. De son côté, le gouvernement a tempéré les propos du général, insistant sur le fait que "l'armée britannique restera une armée de volontaires." Pour l'instant, Downing Street dit ne pas travailler sur un tel sujet, ce qui ne l'empêche pas de regarder avec inquiétude la guerre qui se joue en Europe. Dans son premier grand discours sur la défense, le ministre en charge du sujet, Grant Shapps avait déclaré que le pays passait d'un "monde d'après-guerre à un monde d'avant-guerre". Il a souligné de nombreuses menaces, mais toujours le même fil conducteur parmi tous ces avertissements : la Russie.

Vers un modèle à la Finlande?

Le Royaume-Uni va-t-il prendre exemple sur la Suède, qui vient de réintroduire une forme de service militaire? Le pays bénéficiait déjà d'une conscription partielle, c'est-à-dire que tout le monde n'est pas enrôlé. De son côté, la Finlande, qui a une frontière de 1 340 kilomètres avec la Russie, a une conscription plus large. Environ 80 % de la population masculine effectue un service militaire sous une forme ou une autre. Un refus peut entraîner une peine de prison, mais il existe également la possibilité de faire un service civique sans uniforme. Par conséquent, la Finlande peut rassembler l'une des plus grandes armées d'Europe. La taille de ses forces armées actives n'est que de 19 000 hommes, mais elle peut faire appel à 238 000 réservistes supplémentaires.

De leurs côtés, les responsables de l'OTAN se trouvent aussi sur le qui-vive. Mi-janvier, le principal chef de l'alliance, l'amiral Rob Bauer, avait déclaré que les pays devaient être en alerte "et s'attendre à l'inattendu", ajoutant que le public devait changer d'état d'esprit à l'égard d'une époque "où tout peut arriver à tout moment".

Le Monde vendredi 2 février 2024

Début de débat au Royaume-Uni sur le retour de la conscription

Plusieurs hauts gradés s'inquiètent de l'impréparation du pays à l'hypothèse d'un conflit majeur. L'état de l'armée est jugé « préoccupant »

Londres - correspondante - Les Britanniques doivent-ils se préparer à la guerre ? L'angoissante question a été posée par le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Patrick Sanders, le 24 janvier. Le Royaume-Uni devrait former « une armée citoyenne » en cas de conflit ouvert entre l'Alliance atlantique et la Russie, a suggéré le haut gradé lors d'un discours à Londres. Cette prise de parole d'un général sur le départ (il prendra sa retraite l'été prochain) suscite un débat inédit dans un pays qui a mis fin à la conscription en 1960.

Le Royaume-Uni devrait suivre l'exemple suédois et prendre « des mesures préparatoires pour placer nos sociétés sur le pied de guerre », a expliqué sir Patrick Sanders. Une telle action est « non seulement souhaitable, mais essentielle », a-t-il ajouté. La Suède vient juste de réintroduire une forme de service militaire. Downing Street a démenti travailler sur un tel scénario, le qualifiant d' « hypothétique ». Le ministère de la défense britannique s'est également désolidarisé des propos du général, insistant sur la « fière tradition de volontaires » de l'armée britannique.

Malgré ces démentis, les propos alarmistes du général Sanders ont été relayés par Richard Shirreff, ex-commandant en chef adjoint de l'OTAN, qui a estimé qu'il était temps de « penser l'inimaginable »et d' « étudier attentivement la conscription, même si (…) cela va à l'encontre de la culture de l'armée britannique, traditionnellement constituée de professionnels ».Un retour à la conscription « ne devrait pas être exclu » a aussi jugé le colonel à la retraite Tim Collins, tout comme Penny Mordaunt, l'actuelle leader de la Chambre des communes, et ex-ministre de la défense, qui a appuyé la création d'une « force de défense civile », le 30 janvier. Sur une note moins sérieuse mais tout aussi martiale, l'ex-premier ministre Boris Johnson s'est dit prêt à s'engager. « Signer pour défendre mon roi et mon pays ? Oui mon commandant ! », a-t-il prétendu dans sa colonne hebdomadaire au Daily Mail.

Difficultés de recrutement

A quelques semaines de la présentation du budget par le chancelier, Jeremy Hunt (et à quelques mois des élections générales), ce type de déclaration n'est pas sans arrière-pensée alors que le Royaume-Uni consacre 2,1 % de son produit intérieur brut (PIB) à la défense et que le secrétaire d'Etat à la défense, Grant Shapps, a assuré vouloir porter ces dépenses à 2,5 % du PIB « le plus vite possible », mais sans s'engager sur une échéance. « Sir Patrick Sanders relève une contradiction : si, comme le ministre de la défense le reconnaît, le monde est devenu plus dangereux et les démocraties occidentales font face à des régimes agressifs, alors pourquoi ne pas réagir sans attendre ? Car nos forces armées ont été sérieusement affaiblies et ne sont pas en mesure de faire face à ces nouvelles menaces », résume Andrew Dorman, spécialiste des questions de sécurité au King's College de Londres.

Car, de l'avis des experts, l'état des forces armées britanniques est préoccupant. « L'armée a du mal à recruter et à retenir ses personnels, et ses équipements sont vieillissants, juge M. Dorman. Le processus de recrutement des personnels a été sous-traité et n'est pas assez efficace. Beaucoup de personnels quittent l'armée parce que les salaires sont insuffisants mais aussi à cause de l'état déplorable des

logements pour les familles. Il n’y a pas eu suffisamment d’investissements ces quinze dernières années », ajoute l’universitaire.

Les effectifs de l’armée de terre étaient de 73 520 personnels au 1er octobre 2023, en baisse de 3,2 % sur un an. Le nombre de réservistes (des volontaires âgés de 18 à 43 ans) est aussi passé à 33 010 personnels au 1er octobre 2023, en recul de 5,2 % sur un an. Pour lord Peter Ricketts, ex-conseiller à la sécurité de David Cameron et représentant du Royaume-Uni auprès de l’OTAN, « les investissements des dernières années se sont concentrés sur la Royal Navy et la Royal Air Force, pas sur l’armée de terre, alors que la guerre en Ukraine montre à quel point celle-ci reste importante » .

John Healey, le secrétaire d’Etat à la défense du cabinet fantôme travailliste, a promis de « réarmer » le Royaume-Uni et ambitionne de renforcer la coopération militaire avec la France et l’Allemagne si le Labour revient au pouvoir lors des prochaines élections générales (d’ici à la fin de 2024), mais il s’est pour l’heure gardé d’entrer dans des détails chiffrés. « Sir Patrick Sanders a lancé un débat sain, mais le gouvernement n’a pas envie de faire peur aux Britanniques en année électorale et ces derniers ne sont pas prêts à entendre un tel discours, car ils considèrent qu’ils vivent encore en sécurité à l’extrémité ouest de l’Europe. Il faudrait un électrochoc, comme l’élection de Donald Trump, pour faire changer les esprits » , estime lord Peter Ricketts.

---

https://villars.fr/actualites/resultat-de-la-consultation-concernant-lexperimentation-de-luniforme-au-sein-des-ecoles/

Accueil>Actualités>Résultat de la consultation concernant l’expérimentation de l’uniforme au sein des écoles
Concertation - Infos municipales - Jeunesse - Petite Enfance
Résultat de la consultation concernant l’expérimentation de l’uniforme au sein des écoles

A la suite des annonces de Monsieur le Ministre de l’Éducation nationale ouvrant la porte à l’expérimentation de l’uniforme au sein des écoles, une consultation a été organisée, en décembre 2023, par la Municipalité de Villars auprès des directeurs d’école, de la commission extra-municipale vie scolaire et des parents élus.

Les résultats de cette consultation viennent d’être analysés, éclairant la Municipalité sur sa décision à prendre.

Dans un premier temps, la Municipalité a mené un travail de concertation avec les directrices des écoles de Villars, puis la Commission extra-municipale et enfin les parents délégués élus. Au-delà de la lutte contre les discriminations et les différences sociales, c’est surtout le sentiment d’appartenance à l’école de la République et à la commune qui a séduit les personnes concertées. Au cours des différents échanges, plutôt qu’un uniforme, c’est l’instauration d’une tenue uniformisée à l’échelle de la commune (polo par exemple, avec le logo de la ville) qui a pris le dessus.

Les parents délégués ont toutefois estimé que l’ultime choix revenait à tous les parents des enfants scolarisés à Villars.

Un questionnaire a donc été envoyé à l’ensemble des parents d’élèves, avant les vacances de fin d’année, afin que chacun puisse donner son avis sur la mise en place de cette expérimentation, ainsi que sur le choix de la tenue si l’expérimentation est validée.

Ce questionnaire a recueilli les réponses de 268 familles (soit près d’une famille sur deux). Cette forte participation donne une légitimité certaine à cette consultation.

Les résultats sont les suivants :

67.50% des parents d’enfants scolarisés en élémentaires sont favorables à l’expérimentation de l’uniforme ou d’une tenue uniforme.
66.67% des parents d’enfants scolarisés en maternelles sont favorables à l’expérimentation de la blouse uniforme.

Au regard de ces données, la commune va donc prendre attache auprès du directeur départemental de l’éducation nationale afin d’être candidate à l’expérimentation.

Dans le cas où la commune serait retenue, l’expérimentation devrait débuter à la rentrée de septembre 2024.

Les modalités, tant d’un point de vue pratique que réglementaire, ne seront définies qu’ultérieurement, la Municipalité étant en attente de plus amples informations.

Publié le 31 janvier 2024 dans la catégorie Concertation - Infos municipales - Jeunesse - Petite Enfance

---

Le Progrès lundi 18 décembre 2023

Uniformes scolaires : pourquoi Roche-la-Molière est officiellement candidate

Le maire rouchon, Eric Berlivet, a fait part au ministère de l’Éducation nationale de sa volonté que sa commune fasse partie des territoires qui expérimentent l’uniforme scolaire dès la rentrée de septembre 2024.
Polos, pulls et pantalons ne seront pas au pied du sapin de Noël des écoliers rouchons. Mais ce n’est peut-être qu’une question de mois avant qu’ils ne reçoivent leur panoplie.

Cela représenterait un coût de 50 000 euros pour la Ville

Au cœur de l’été, le maire de Roche-la-Molière, Eric Berlivet, avait fait part de sa volonté d’équiper les élèves des écoles publiques de sa commune d’uniformes. Ce qui n’était qu’un projet au stade embryonnaire est devenu plus concret en début de semaine à la suite de l’annonce par Gabriel Attal, ministre de l’Éducation nationale, de la mise en place « d’expérimentations » dans certains territoires.

Le premier magistrat rouchon a reçu, en début de semaine, un coup de téléphone d’un conseiller du ministre qui lui a expliqué les modalités. Dès le mois de mars - à Roche-la-Molière la mise en place se ferait plus certainement à la rentrée de septembre 2024 -, chaque élève des communes sélectionnées pour l’expérimentation disposera d’un trousseau composé de cinq polos, deux pulls et deux pantalons.

Le coût de la panoplie atteindrait 200 euros, la moitié serait prise en charge par l’État, l’autre par la collectivité territoriale. À Roche-la-Molière, dont les trois écoles comptent environ 500 élèves, la facture s’élèverait, donc, à 50 000 euros. « Rien ne sera payé de la poche des parents », assure Eric Berlivet, très enthousiaste à l’idée d’équiper les écoliers de sa commune dans les mois qui viennent.

« Ce n’est pas un coup de communication, affirme l’élu qui en est souvent habitué. Cela fait des années que j’y pense. Cela simplifiera la vie des parents. Ce serait un vrai plus en termes de laïcité, d’équité et de vivre-ensemble. Cela enlèverait les barrières sociales. » Même si les chaussures ou baskets, principal marqueur social dans les cours de récréation, ne sont pas comprises dans l’équipement.

Le maire va, maintenant, en parler avec la Direction des services départementaux de l’Éducation nationale et les directeurs et directrices des établissements de sa commune ainsi qu’avec les parents d’élèves pour avoir leur point de vue sur le sujet.

« Pas une priorité » pour les parents d’élèves

Parmi ces derniers, la proposition ne semble pas faire l’unanimité. Si Christophe Marconnet, responsable de l’association des parents d’élèves de l’école du Pontin, est favorable à la mise en place d’un « signe d’appartenance à l’école », il trouve qu’un uniforme, « ça fait un peu trop ». Surtout si, comme le prévoit le ministère, les élèves qui refusent ou oublient de porter l’uniforme sont sanctionnés.

Devant l’école Cousteau, la question divise. « On revient soixante-dix ans en arrière », regrette une grand-mère venue chercher son petit-fils. Pour Fatima, en revanche, c’est un grand Oui « sauf pour les petits de maternelle ». Géraldine Vocanson, elle, pencherait plus pour « une blouse » plutôt qu’un uniforme. Toutes sont, en revanche, d’accord pour dire que « ça ne doit pas être la priorité alors que des maîtres et maîtresses ne sont pas remplacés quand ils sont absents ou qu’il manque des Atsem (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) ».

Le Monde
France, jeudi 14 décembre 2023 1358 mots, p. 12

L’expérimentation de l’uniforme à l’école se dessine

Le test sera lancé à la rentrée 2024 dans des établissements de villes, de départements ou de régions volontaires

Sylvie Lecherbonnier

En septembre 2024, des élèves de Nice, Reims (Marne) ou Puteaux (Hauts-de-Seine), des collégiens des Bouches-du-Rhône ou des lycéens de la région Auvergne-Rhône-Alpes devraient faire leur rentrée en uniforme. Ces collectivités se sont portées volontaires, avec d’autres, pour participer à l’expérimentation lancée par le ministre de l’éducation nationale, Gabriel Attal. Le port d’une « tenue vestimentaire commune », comme la nomme le ministère, devrait concerner quelques établissements dans chacun de ces territoires.

Gabriel Attal l’affirme depuis son arrivée Rue de Grenelle, en juillet : il n’a pas de position tranchée sur le port de l’uniforme. « Je ne suis pas encore convaincu que c’est une solution qui permettrait de tout régler, et pas non plus convaincu, comme certains, qu’il ne faudrait pas en parler et l’essayer » , a-t-il assuré, le 6 décembre, sur Franceinfo.

Le ministre de l’éducation nationale a néanmoins décidé, via ce test « de grande ampleur », de participer à ce débat porté par la droite et l’extrême droite de manière récurrente. Xavier Darcos s’y déclarait déjà favorable lorsqu’il était ministre délégué à l’enseignement scolaire, en 2003, tout comme l’ex-ministre de l’éducation nationale Jean-Michel Blanquer, ou Brigitte Macron plus récemment. Le port de l’uniforme a aussi fait partie du programme de Marine Le Pen en 2022. Le député Rassemblement national du Loir-et-Cher Roger Chudeau a rédigé une proposition de loi en ce sens, rejetée par l’Assemblée nationale en janvier.

Un test de deux ans

Si Gabriel Attal doit annoncer prochainement les contours de cette expérimentation – le nombre de collectivités, d’établissements et d’élèves concernés notamment –, un guide de quatre pages et un document de questions-réponses de six pages, édités par le ministère de l’éducation nationale et que Le Monde a pu consulter, donnent déjà une idée précise de ce test grandeur nature qui doit durer deux ans.

Selon ces textes, l’adoption de cette « tenue vestimentaire commune » vise avant tout à « renforcer la cohésion entre élèves et à améliorer le climat scolaire » . L’uniforme est ainsi « susceptible de créer une atmosphère de travail et d’égalité au sein de l’établissement » et de favoriser « un sentiment

d’appartenance ». Il doit permettre aux élèves de « s’épanouir au sein d’une école à l’abri de toute forme d’inégalités et de prosélytisme » .

Le ministère de l’éducation nationale laisse l’initiative aux collectivités territoriales, même si cette expérimentation doit se faire « en concertation » entre la collectivité et l’établissement scolaire. L’adoption d’un uniforme requiert, en effet, une modification du règlement intérieur, qui doit être approuvée par le conseil d’école ou le conseil d’administration du collège ou du lycée, dans lesquels siègent des représentants des personnels de l’éducation, des parents et des élèves.

La composition du trousseau fourni aux élèves sera définie « localement et au cas par cas». « Il s’agit notamment de déterminer le type de pièces, la qualité des vêtements et leur quantité en fonction de l’âge des élèves, ainsi que les modalités de leur personnalisation par l’apposition du nom et/ou du logo de l’établissement » , note la Rue de Grenelle, pour qui « ces trousseaux doivent naturellement respecter les principes de neutralité et de laïcité » . Les élèves qui ne se conformeront pas au règlement intérieur et ne porteront pas cette tenue pourront être sanctionnés.

Trousseau évalué à 200 euros

Côté budget, les familles ne débourseront pas d’argent pour ce test. Selon des informations de Franceinfo, le trousseau type (composé de cinq polos, deux pulls et deux pantalons) serait évalué à 200 euros, dont la moitié serait prise en charge par les collectivités et l’autre moitié par l’Etat. Selon le guide envoyé aux collectivités, un appui financier pourra se faire dans le cadre du Conseil national de la refondation, initialement prévu pour accompagner les innovations pédagogiques des établissements scolaires avec un fonds propre. Cela « dès lors que le port d’une tenue commune s’inscrit dans un projet d’école ou d’établissement plus large visant à l’élévation des résultats par l’amélioration du climat scolaire » .

La plupart des élus qui ont pour l’heure déclaré vouloir participer au projet sont classés à droite, voire à l’extrême droite de l’échiquier politique. « L’Association des maires de France n’a pas d’opposition de principe sur une tenue neutre », explique cependant Delphine Labails, coprésidente de la commission éducation de l’association et maire (Parti socialiste, union de la gauche) de Périgueux. Mais, pour cela, ajoute-t-elle, « des questions se posent sur la nature de la tenue, l’égalité filles-garçons, le respect de la laïcité et, surtout, sur son coût » .

Pour expliquer leur participation, les collectivités volontaires avancent des arguments assez similaires : un souci d’ « apaisement », « le respect de la laïcité », « un retour à l’ordre et à la discipline » , « un outil pour lutter contre le harcèlement »ou « la démarche même de l’expérimentation » . Martine Vassal, présidente (divers droite) du conseil départemental des Bouches-du-Rhône, ne cache pas son enthousiasme. Quatre collèges sur les 137 de son département « se montrent actuellement intéressés » pour faire partie du dispositif. L’élue veut « les laisser assez libres dans la définition de leur tenue unique » et y voit « une simplification, un gain en matière de pouvoir d’achat pour les familles, ainsi qu’une manière de développer le sentiment d’appartenance à un établissement » .

En région Auvergne-Rhône-Alpes, cinq lycées ont été identifiés, soit un peu plus de 3 000 lycéens. « Nous avons choisi des établissements représentatifs de la diversité de notre territoire : rural et urbain, voie générale et voie professionnelle, public et privé », détaille le président Les Républicains de la région, Laurent Wauquiez, qui « apprécie les marges de manœuvre » laissées par Gabriel Attal dans le cadre de ce dispositif et la manière « neuve » d’aborder le sujet. L’élu a opté pour une tenue comportant uniquement « trois polos et deux pulls »pour qu’ils soient « entièrement fabriqués dans la région ». « Cela représente déjà un coût de 224 euros hors taxe par élève », fait-il remarquer, qualifiant ce test de « première étape ».

Une évaluation scientifique menée par des chercheurs en sciences sociales doit être conduite au niveau national pour mesurer les effets de cette « tenue unique » sur le bien-être des élèves, le climat dans l’établissement ou encore les résultats scolaires. A l’international, les travaux de recherche invitent à la circonspection. « Il existe peu de consensus sur la fonction des uniformes scolaires, ni d’accord sur les

preuves de leur impact sur l'éducation et la santé » , prévient la chercheuse néo-zélandaise Johanna Reidy, pour laquelle aucun lien ne peut être établi entre uniforme et résultats scolaires.

« Substituts »

Du côté des syndicats d'enseignants et des représentants de parents d'élèves, cette expérimentation suscite peu d'adhésion. S'il « n'est pas opposé sur le principe au port de l'uniforme » , le porte-parole de la fédération des parents d'élèves PEEP, Laurent Zameczkowski, juge qu'il « faut d'abord traiter les vrais problèmes de l'école, le manque d'enseignants remplaçants par exemple » . « Les partis politiques n'ont plus de projet pour l'école, ils cherchent des substituts à leur absence de boussole : l'uniforme en est un » , se désole, pour sa part, Alexis Torchet, secrétaire national du SGEN-CFDT. Bruno Bobkiewicz, secrétaire général du syndicat des chefs d'établissements SNPDEN-UNSA, s'agace aussi : « Notre mission n'est pas de gommer visuellement les inégalités mais de travailler à les gommer pédagogiquement. »

Le coût d'un tel dispositif est difficile à accepter pour ces organisations. « Les collectivités territoriales affirment aux établissements qu'elles ont du mal à assurer les budgets liés au chauffage mais elles savent trouver des financements pour l'uniforme » , dénonce Sophie Vénétitay, secrétaire générale du SNES-FSU. Grégoire Ensel, le président de la FCPE, abonde : « Ces trousseaux représentent vite une somme à l'échelle d'une école. C'est autant de financements que ces établissements n'auront pas pour l'achat de matériel ou des sorties scolaires. »

Ouest-France mercredi 31 janvier 2024

Abandon du test de l'uniforme à l'école de Plouisy : une « victoire » pour le collectif de parents

Après l'abandon, il y a une semaine, du test de la tenue unique à l'école publique de Plouisy, les représentants des parents d'élèves se disent « fiers du résultat obtenu », dans un communiqué, mais ils vont « rester vigilants ».

Au lendemain de la mobilisation d'une centaine de personnes devant la mairie de Plouisy et d'une réunion qui s'est tenue entre la municipalité, les représentants des parents d'élèves et l'équipe enseignante, le maire de Plouisy, Rémy Guillou, avait annoncé, mercredi 24 janvier 2024, l'abandon du test de la tenue unique dans l'école publique de la commune.

Une semaine après, dans un communiqué, le collectif de parents d'élèves qui s'était créé souligne « une victoire sur la forme ». « Le débat n'a, à aucun moment, été mené sur le terrain des idées. Nous étions prêts à défendre notre point de vue mais n'avons pas eu l'occasion de le faire, preuve d'un manque d'arguments solides en faveur du port de l'uniforme. »

« Pas prévu de relâcher notre mobilisation sur le sujet »

Selon eux, ce n'est bien « qu'une victoire sur la forme car ce débat a soulevé d'autres problèmes au sein de la mairie et dans les rapports avec l'école. Nous sommes aujourd'hui très inquiets pour le bien-être de notre équipe pédagogique. Nous apprécions énormément leur travail et leur implication auprès de nos enfants et souhaitons les voir poursuivre dans cette direction ».

Ils pensent alors qu'il est « nécessaire d'agir pour les protéger » et annoncent s'effacer, au profit des représentants des parents d'élèves, élus dans l'établissement. La vigilance reste néanmoins de mise : « Il nous semble que le gouvernement est fermement décidé à imposer l'uniforme dès la rentrée 2026, succès de l'expérimentation ou non. Aussi, nous n'avons pas prévu de relâcher notre mobilisation sur le sujet. »

En attendant, ils poursuivent : « Nos enfants vont pouvoir continuer à fréquenter une cour d'école pleine de couleurs, où ils et elles pourront se confronter à la différence et où le travail des enseignants leur permettra de se construire dans cette différence pour aller vers la tolérance. »

Mediapart

« Ce sera la liberté ou la mort » : des Sénégalais réprimés mais déterminés face à leur président

Le « Vendredi de la libération » destiné à faire reculer le président Macky Sall sur sa décision de reporter l'élection présidentielle a été précocement jugulé par les forces de l'ordre, mais le mécontentement du pays ne faiblit guère. Un jeune homme de 19 ans est mort après la manifestation de samedi, portant à trois le nombre de tués depuis le début de la crise.

Joseph Confavreux

10 février 2024 à 12h49

DakarDakar (Sénégal).– « C'est terminé, game over, diékhna ["c'est fini" en wolof – ndlr]… Je ne sais pas en quelle langue il faut le lui dire, mais Macky Sall n'est plus notre président. Soit il recule, soit on l'accule. »

Samedi 3 février, Sekouna Diatta était en route vers la Casamance, tout au sud du Sénégal, pour rejoindre Mangagoulack, petite ville dont il est maire, et y lancer la campagne électorale lorsqu'il a entendu l'annonce faite par le chef de l'État sénégalais du report de l'élection présidentielle censée se tenir le 25 février prochain.

Une semaine plus tard, l'homme qui vient d'avoir 49 ans le 6 février – « le pire anniversaire de [s]a vie » – est dans les rues de Dakar, alors que des premières manifestations sont organisées pour protester contre la décision surprise du président, après plusieurs jours d'expectative marqués par l'évacuation manu militari des députés de l'opposition, la coupure pendant 48 heures de l'Internet mobile et le retrait définitif de la licence de Walf TV, principale chaîne d'information indépendante du pays…

« Mes camarades ne me reconnaissent plus car j'étais très pacifique », ajoute ce professeur à l'UCAD (université Cheikh Anta Diop), l'immense faculté du centre de Dakar dont la fermeture décidée par le pouvoir depuis les affrontements du mois de juin dernier complique la mobilisation actuelle : cette ville dans la ville a toujours été, en effet, l'épicentre des protestations contre le pouvoir, avec ses 100 000 étudiant·es mobilisables.

« Je travaille sur l'écologie, ajoute Sekouna Diatta, et je sais qu'il y a des seuils qui, une fois franchis, ne permettent plus de revenir à l'état de départ. En politique, c'est pareil, et aujourd'hui il faut le départ de Macky Sall pour que les Sénégalais retrouvent le Sénégal. »

Ce 9 février avait été désigné comme le « Vendredi de la libération ». Les Sénégalais·es étaient appelé·es à se rassembler à 15 heures, après la grande prière dans les mosquées, dans toutes les villes du pays : place Bambaya à Ziguinchor, près de la station Total à Mbacké, place de France à Thies et sur la place de la Nation, où se dresse un gigantesque obélisque, à Dakar…

« Je ne suis pas sûr qu'on ait eu raison de donner le lieu et l'heure de notre mobilisation », concède Sekouna Diatta devant un dispositif sécuritaire impressionnant qui interdit tout accès à la grande place de Dakar. Mais on « ne laissera pas Macky dissoudre le Sénégal comme il a prétendu dissoudre le Pastef », le parti de l'opposant emprisonné Ousmane Sonko, auquel appartient aussi Sekouna Diatta.

L’homme a grandi en Casamance et fait son lycée en même temps qu’Ousmane Sonko, sans le connaître alors, dans cette région tout au sud du pays, longtemps déchirée par une guerre civile. « Quand Macky Sall dit que Sonko et ceux qui le suivent sont des rebelles, il ne sait pas de quoi il parle. J’ai connu la rébellion en Casamance quand j’étais enfant, et c’était autre chose. Le président n’a pas devant lui des terroristes, comme il aime à le dire, mais le peuple sénégalais », ajoute celui qui a donné à sa fille aînée le nom d’une reine de Casamance opposée à la colonisation…

Drapés dans un drapeau sénégalais ou vêtus du maillot de l’équipe nationale de football, des manifestants, par petits groupes scandant « Macky dictateur », allumant des pneus pour bloquer la circulation ou jetant des pierres pour faire reculer les forces de sécurité, sont dispersés, avant même l’heure annoncée du rassemblement, dans les petites rues adjacentes aux grandes avenues qui mènent à l’obélisque.

Alfred, étudiant de 27 ans, reconnaît que « les forces de l’ordre sont bien équipées. Et on sait depuis 2021 qu’elles n’hésitent pas à tirer à balles réelles ». Pour ce jeune homme qui vient d’être séparé de ses camarades par une charge de gendarmes, « le simple fait d’être là [l]’expose à être emprisonné, blessé, ou pire, alors que le droit de manifester est reconnu au Sénégal ! ». « Mais, ajoute-t-il, même si tout Dakar n’est pas dans la rue aujourd’hui, même si certains restent silencieux chez eux ou espèrent que les dignitaires religieux fassent pression sur le président, je peux vous assurer que c’est tout le Sénégal qui est mécontent. »

Le monstre a récupéré beaucoup de forces depuis les protestations de juin 2023. Il est préparé et bien équipé, notamment avec des armes venues de chez vous, en France.

Omar Farouk, manifestant contre le report de l’élection présidentielle sénégalaise

Les manifestations sanglantes de 2021 et de juin 2023, qui ont fait plusieurs dizaines de morts, pèsent lourd dans le climat de ce « Vendredi de la libération », qui a lui-même fait une troisième victime samedi 10 février, un jeune de 19 ans mort des blessures qu'il avait reçues lors d’une manifestation dans le sud du Sénégal (voir boîte noire).

Omar Farouk, un colosse de deux mètres et de 29 ans, masque sur le nez pour se protéger des gaz, qui était déjà sorti dans la rue en 2021, juge que « le monstre a récupéré beaucoup de forces depuis les protestations de juin 2023 ». « Il est préparé et bien équipé, notamment avec des armes venues de chez vous, en France, mais aussi de Turquie. Il fera tout pour éviter que des images d’un gigantesque rassemblement circulent à l’étranger. C’est pour cela qu’ils nous dispersent tout de suite avec les lacrymos. Toutefois, en l’honneur de ceux qui sont tombés avant, nous nous devons d’être présents aujourd’hui. »

En désignant des SUV qui passent à toute allure sur une avenue avec, à leur bord, des hommes sans uniforme mais équipés d’armes lourdes, il ajoute : « Notre motivation est supérieure à notre peur. Même si celle-ci existe car nous avons en face de nous quelqu’un qui n’hésitera pas à nous tuer. »

Cette peur qui tenaille les manifestant·es est parfois assumée, parfois tenue à distance. « J’ai les boyaux qui se tordent et j’ai caché à ma famille que je venais aujourd’hui », explique un jeune garçon, Adama Tidiane, réfugié avec une dizaine de personnes dans la cour d’une maison individuelle après une charge de police, les yeux rougis par les lacrymos et le souffle court. « Je suis sorti de chez moi en boubou, en disant que j’allais au travail, avant de me changer pour venir. Et je laisse mon téléphone en mode avion », précise-t-il.

Sur l’écran de celui-ci, il montre une vidéo qu’il vient de prendre d’un homme blessé d’une balle dans le tibia et poursuit : « J’ai 27 ans et je suis là pour l’avenir de mon pays, pour que mes futurs enfants aient un endroit où vivre. Moi j’ai fait des études de comptable et je me retrouve à faire un stage non payé dans un hôpital ! Le clan Macky Sall confisque toutes les ressources disponibles de notre pays, qui n’est pourtant pas très peuplé et en dispose d’assez pour vivre bien. Mais pour ça, il faut en finir avec ce régime. C’est dangereux d’être là aujourd’hui, mais nous n’oublions pas que vous, les Français, avez guillotiné votre roi et que vous êtes maintenant la première puissance touristique du monde. »

Il y a tellement de forces armées autour de nous qu’on a l’impression que c’est la guerre au Sénégal.

Ibra Diouf, manifestant contre le report de l’élection présidentielle

Venu spécialement de la banlieue éloignée de Keur-Massar, Ibra Diouf, 28 ans, est plus bravache. « Vu comme les choses tournent, je suis à peu près certain de ne pas rentrer dormir chez moi ce soir », sourit-il, vêtu d’un maillot de l’équipe nationale du Sénégal. Lui n’est pas membre du Pastef mais de l’Alliance pour la démocratie d’Aïssatou Mbodj, ancienne ministre de Macky Sall ralliée à l’opposition et qui faisait partie des candidats retenus pour l’élection censée se dérouler le 25 février prochain.

« Il y a tellement de forces armées autour de nous qu’on a l’impression que c’est la guerre au Sénégal, mais cela ne nous fait pas peur. Désormais, ici, c’est la liberté ou la mort », ajoute-t-il, en référence à la devise révolutionnaire.

Si les hommes, plutôt jeunes, sont largement majoritaires dans les regroupements qui se font et se défont à proximité de la place de la Nation, de nombreuses femmes sont aussi présentes et déterminées.

Avec son drapeau du Sénégal autour du cou et plusieurs affiches à la main, Aïssatou, traductrice de métier, ne revendique aucune affiliation politique : « J’ai 60 ans et je ne crois plus au Messie. Comme pour Macky Sall, je crains que quiconque s’empare du pouvoir ne veuille plus le quitter. Il faudrait trouver un autre système que celui des partis politiques, même si je ne vois pas lequel. Mais ce qui est sûr, c’est que l’actuel président attise le feu et qu’il faut l’en empêcher. Je n’ai pas le droit d’hypothéquer la vie de mes enfants et petits-enfants. »
Illustration 5
Aïssatou, traductrice et manifestante, vendredi 9 février à Dakar. © JC/ Mediapart

Sarata Badji, 60 ans et assistante comptable, est adhérente du parti d’Ousmane Sonko et se remet difficilement d’avoir voté pour Macky Sall en 2012, à l’époque où celui-ci faisait partie de la large coalition opposée à un troisième mandat du président précédent, Abdoulaye Wade.

« J’avais confiance en lui. Parce qu’il ne venait pas d’une famille aisée, j’ai pensé qu’il pourrait nous comprendre, alors que le panier de la nourriture ne cesse d’augmenter, que l’école se dégrade, que les hôpitaux n’ont plus rien pour fonctionner. Je regrette amèrement mon vote. Macky Sall nous montre aujourd’hui son vrai visage. On venait pour un rassemblement pacifique, et on se retrouve avec la gendarmerie qui nous frappe. »

Sa camarade de manifestation, elle aussi adhérente du Pastef depuis la création du parti au mitan des années 2010, refuse de donner son nom ou son prénom, « pour ne pas faciliter la répression ».

Mais elle est bien équipée, avec un masque FFP2 sur le nez, des lunettes noires épaisses sur son châle blanc, et distribue des mouchoirs imbibés de vinaigre aux manifestants en larmes à cause des gaz.

« Moi je n’ai pas voté pour Sall en 2012, mais je pense que les gens ne lui pardonneront pas comme ils ont pardonné à Wade. Wade aussi accaparait l’argent, mais il ne nous empêchait pas de parler, il ne tuait pas nos enfants. On ne laissera pas Macky Sall dérouler son programme et mater la population, même s’il faut sans doute réfléchir à d’autres moyens d’action que les manifestations. »
Illustration 6
Des manifestants tentent de mettre en place une barricade sur une des grandes avenues menant à la place de la Nation à Dakar, vendredi 9 février. © JC/ Mediapart

Comment maintenir la pression alors que le rapport des forces semble défavorable ? Telle est la question principale qui taraude les manifestant·es alors que la nuit tombe sur Dakar, que les affrontements se poursuivent avec les forces de l’ordre et que les réseaux sociaux se peuplent d’images de personnes arrêtées et violentées.

Les institutions sénégalaises ont toutes les raisons du monde de jouer leur rôle historique pour empêcher ce coup d'État constitutionnel.

Felwine Sarr, universitaire sénégalais

Pour l'écrivain et chercheur Felwine Sarr, cosignataire avec des centaines d'universitaires et d'intellectuels sénégalais d'un texte largement diffusé, intitulé « Restaurer la République », jugeant que « le plan de liquidation de la démocratie sénégalaise, que le régime en place déploie depuis une douzaine d'années, trouve son bouquet final dans cet acte d'annulation du processus électoral », il est déjà nécessaire « d'épuiser tous les recours juridiques possibles ».

Des recours contre la décision présidentielle ont en effet été déposés à la fois devant le Conseil constitutionnel et devant la Cour suprême, qui devraient bientôt rendre leur décision. « Les institutions sénégalaises ont toutes les raisons du monde de jouer leur rôle historique pour empêcher ce coup d'État constitutionnel, poursuit Felwine Sarr. C'est envisageable car si le Conseil constitutionnel était entièrement sous la coupe de Macky Sall, il n'aurait pas validé les candidatures susceptibles de menacer le candidat du pouvoir. »

Pour le chercheur, « le peuple sénégalais comprend parfaitement ce qui se passe et ne se laissera pas faire ». « Je n'ai jamais vu une telle réactivité et coordination où chacun joue son rôle. Les universitaires et les juristes déconstruisent les arguments du pouvoir. Les syndicats commencent à débrayer. Les organisations de la société civile se mettent en marche. Il y a une jonction des luttes et un consensus qui s'étend bien au-delà de l'opposition politique habituelle. Tout le monde s'est remobilisé du fait de la décision présidentielle et les défections touchent le propre camp du président. »

L'armée pourrait-elle jouer un rôle d'arbitre dans cette situation de plus en plus volatile ? « Je suis fils de militaire, répond Felwine Sarr. La culture de l'armée sénégalaise est républicaine et légaliste, donc je pense qu'elle ne bougera pas, à moins que la situation ne devienne intenable… »

Joseph Confavreux

Mediapart

« Le président sénégalais a donné des permis de tuer à ses forces de sécurité »

Alors que la répression des manifestants qui contestent la prolongation du mandat de Macky Sall à la tête du Sénégal a déjà fait trois morts, entretien avec Guy Marius Sagna, l'une des principales figures de l'opposition.

Joseph Confavreux

12 février 2024 à 10h50

DakarDakar (Sénégal).– Trois jeunes Sénégalais sont morts depuis que la protestation contre la décision du président Macky Sall de reporter l'élection présidentielle, initialement prévue pour le 25 février, a gagné la rue.

Alpha Yoro Tounkara, 22 ans, étudiant en deuxième année de licence de géographie à l'université Gaston-Berger de Saint-Louis, a été tué lors du « vendredi de la libération » le 9 février.

Modou Gueye, 23 ans, marchand ambulant à Colobane, un quartier de Dakar, a succombé à une blessure par balle le lendemain matin, à l'hôpital central de la capitale sénégalaise.

Landing Camara, lycéen de 16 ans, est mort à Ziguinchor, capitale de la Casamance et fief de l'opposant emprisonné Ousmane Sonko, situé tout au sud du pays, dans la soirée du 10 février.
Illustration 1
Barricade à proximité de la place de la Nation à Dakar, vendredi 9 février. © JC/ Mediapart

Dans un message publié sur les réseaux sociaux, l'ambassade des États-Unis au Sénégal a présenté ses condoléances aux familles et amis des victimes et a continué « à demander au président Sall de rétablir le calendrier électoral, de restaurer la confiance et d'apaiser la situation ».

« L'Union européenne (UE) présente ses condoléances aux proches des défunts et appelle les autorités à garantir les libertés fondamentales », a réagi sur X Nabila Massrali, porte-parole du chef de la diplomatie de l'UE, Josep Borrell, alors que plusieurs manifestants se trouvent toujours à l'hôpital et que des journalistes sénégalais ont été molestés.

Guy Marius Sagna est l'une des principales figures de la contestation du pouvoir sénégalais, d'autant que le leader reconnu de l'opposition, Ousmane Sonko, comme le candidat qu'il avait adoubé pour la présidentielle, Bassirou Diomaye Faye, sont toujours en prison.

Député du parti fondé en 2014 par Ousmane Sonko et officiellement dissous, le Pastef (les Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité), Guy Marius Sagna est également le fondateur du Frapp, le Front pour une révolution anti-impérialiste populaire et panafricaine, dont le slogan « France dégage » résonne fortement dans toute une partie de l'Afrique de l'Ouest. Pour Mediapart, il revient sur la mobilisation en cours, les intérêts en jeu et les stratégies en vue.

Mediapart : Quelles leçons tirez-vous des manifestations de rue contre le président Macky Sall qui ont été aussi violemment qu'efficacement réprimées ?

Guy Marius Sagna : Le premier enseignement est que la rhétorique du pouvoir, selon lequel il n'y a pas de crise véritable, que le peuple sénégalais vaque à ses occupations et que les voitures circulent, s'est effondrée.

Il n'y a pas une seule des quatorze régions et des quarante-six départements que compte le Sénégal qui ne soient pas concernés par le mécontentement et la mobilisation. Contrairement à la fanfaronnade du président, le peuple s'est indigné et élevé contre cette loi qui consacre un coup d'État constitutionnel.

Le deuxième enseignement est que le putschiste Macky Sall − puisque c'est ainsi qu'il faut l'appeler désormais − est un facteur d'instabilité, de chaos et de mort. Trois morts sont à dénombrer et nous adressons des prières pour leurs âmes et des condoléances pour leurs familles. Ces décès ne resteront pas impunis et nous allons saisir toutes les institutions au Sénégal et hors du Sénégal pour faire la vérité et punir les coupables.

Ces trois morts viennent allonger la liste déjà trop longue des martyrs de la démocratie sénégalaise, qui dépasse les soixante-dix personnes depuis 2021, et pour lesquelles aucune enquête n'a été ouverte et aucune sanction n'a été prise. Macky Sall offre ainsi des permis de tuer à ses forces de sécurité.

> Nous n'en sommes qu'au premier acte de la contestation.

Guy Marius Sagna, député sénégalais

Le dernier enseignement important est qu'en dépit de ces morts et des risques encourus, le peuple sénégalais est déterminé à mettre en œuvre une désobéissance civile, même si le président semble décidé à défendre son coup d'État constitutionnel au mépris du peuple souverain et au mépris de la communauté internationale qui a exprimé sa préoccupation voire parfois sa condamnation. Le fait que plus de soixante-dix assassinats de manifestants et plus d'un millier d'emprisonnements arbitraires ne soient pas venus à bout de la détermination populaire est un signe que le gouvernement par la peur ne fonctionne pas.

Mais il n’en reste pas moins que la stratégie de répression à outrance semble porter ses fruits.

La lutte ne fait que commencer et elle se prolongera jusqu’à ce que le président recule ou que le Conseil constitutionnel et la Cour suprême disent le droit. Que ce soit par la voie juridique ou parce qu’il sera chassé du palais présidentiel, Macky Sall doit rendre au peuple sénégalais le pouvoir que nous lui avons provisoirement confié afin que le Sénégal se libère du régime néocolonial actuel. Nous n’en sommes qu’au premier acte de la contestation. Nous envisageons une journée « ville morte », une grève générale, de nouvelles manifestations…

Pourquoi parlez-vous de « régime néocolonial » ? N’existe-t-il pas d’autoritarisme endogène ?

Parce que ce pouvoir perpétue des intérêts néocoloniaux, au sens où il perpétue le franc CFA qui est une continuation de politiques coloniales ; encourage des accords de partenariats économiques qui bénéficient à l’Union européenne au détriment de nos paysans et de nos pêcheurs ; suit les diktats du FMI et de la Banque mondiale ; continue d’employer le français dans l’administration aux dépens du sérère, du soninké ou du wolof…

Et aussi dans la mesure où il permet la présence sur notre sol d’une armée d’occupation, en l’occurrence l’armée française.

Peut-on vraiment parler d’« armée d’occupation » pour une armée cantonnée dans une base ?

Jamais la France n’accepterait une base de l’armée sénégalaise sur le territoire français. Et cette armée est cantonnée sur une base jusqu’à ce qu’on lui dise d’en sortir pour assurer la sécurité de Macky Sall, qui fait partie des valets africains des intérêts du CAC 40.

Cette armée est ici pour protéger les intérêts d’entreprises étrangères impérialistes auxquelles ont été cédés les meilleurs morceaux de notre économie, comme notre autoroute à péage ou les magasins de grande distribution qui prospèrent tandis que nos marchés périssent.

La mer sénégalaise a été bradée aux bateaux de l’Union européenne [la petite pêche côtière représentant le premier secteur sénégalais, avec environ 600 000 emplois − ndlr], obligeant nos pêcheurs qui ne trouvent plus de poissons à se risquer en Gambie ou en Mauritanie ou à se transformer en convoyeurs de notre jeunesse, qui, ne trouvant pas d’emploi ici, part à l’assaut de la forteresse Europe.

Au Sénégal, près des deux tiers des petites et moyennes entreprises disparaissent avant leurs trois ans d’existence, parce que les multinationales captent l’essentiel des ressources. Trois cent mille jeunes arrivent chaque année sur un marché de l’emploi qui n’offre que 30 000 postes. Avec un tel différentiel, personne ne peut être surpris que la jeunesse sénégalaise prenne le chemin du Nicaragua pour aller aux États-Unis, du Sahara pour aller en Europe en étant victime de la chasse à l’homme noir, notamment en Tunisie, ou s’embarque sur des pirogues pour tenter de rejoindre les îles Canaries.
Illustration 3
Des pirogues de pêche sur la plage de Yoff, au nord de Dakar. © JC/ Mediapart

La réprobation de la communauté internationale vis-à-vis de la décision de Macky Sall de reporter la présidentielle n’est-elle pas, à vos yeux, le gage d’un changement d’attitude ? La Maison-Blanche a eu des mots sans fioritures et aurait fait pression pour que l’internet mobile coupé par le pouvoir soit restauré…

J’apprécie les déclarations de la Maison-Blanche, mais cela n’empêche pas de constater que la communauté internationale reste dans le deux poids, deux mesures. La France, l’UE et les États-Unis ont condamné le sort fait à l’opposant principal de Poutine, Alexis Navalny, emprisonné pour des raisons politiques, mais n’ont pas dit un seul mot sur celui, comparable, du chef de l’opposition au Sénégal, Ousmane Sonko.

Avec sa décision de reporter l'élection présidentielle, Macky Sall a franchi un Rubicon qui a obligé la communauté internationale à sortir de son silence complice. Moi qui suis député, j'ai été jeté à la rue par l'armée avec les autres parlementaires de l'opposition. Nous sommes face à un coup d'État dont les images sont diffusées en direct, et cela oblige même les institutions complices de Macky Sall à cesser de se taire.

Les peuples ont de la mémoire, et ils n'oublient pas que Macky Sall avait poussé la Cedeao (Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest) à exiger du Burkina Faso, qui était en guerre, qu'il tienne une élection présidentielle dans les meilleurs délais, et du Mali, qui était sous la menace d'une partition et du terrorisme, qu'il fasse de même.

La Côte d'Ivoire a été la vitrine économique de la Françafrique. Le Sénégal a été la vitrine démocratique de cette même Françafrique.

Guy Marius Sagna, député sénégalais

Où est la guerre, le terrorisme ou la menace de partition au Sénégal qui empêcheraient qu'une élection présidentielle se tienne aujourd'hui ? Macky Sall veut passer par la fenêtre pour faire le troisième mandat qu'il s'est engagé à ne pas faire. Mais les peuples ne prennent pas des vessies pour des lanternes.

Le report de l'élection présidentielle ne pourrait-il pas être l'occasion de permettre à Ousmane Sonko d'être candidat, à la suite d'un nouveau « dialogue » proposé par Macky Sall avec les oppositions ?

Macky Sall et ses partisans tentent de charmer les militants et les sympathisants du Pastef en leur faisant miroiter un dialogue national ayant comme objectif la libération de tous les détenus politiques, notamment Ousmane Sonko et Bassirou Diomaye Faye. Mais c'est une nouvelle façon de duper le peuple sénégalais. Nous demandons donc à la fois le maintien de la date prévue pour l'élection présidentielle et la libération des détenus politiques victimes d'accusations fallacieuses.

Y compris les accusations visant les actes d'Ousmane Sonko dans ce désormais fameux salon de massage, qui divisent pourtant les féministes au Sénégal ?

Ousmane Sonko a d'abord été accusé de viol, et personne au Sénégal n'y croit plus. Le verdict final l'a mis en prison pour « corruption de la jeunesse ». Mais savez-vous qu'une seule personne au monde a été condamnée et emprisonnée pour un tel motif avant Ousmane Sonko ? Et que cette personne s'appelle Socrate ? L'objectif cousu de fil blanc de toute cette histoire était d'emprisonner Ousmane Sonko et de l'empêcher de se présenter à la présidentielle.

L'exceptionnalité démocratique sénégalaise en Afrique doit-elle être reléguée à l'histoire ancienne ?

Elle a toujours été un mythe. Une médaille en chocolat. C'était de la théorie sans pratique, et ce que tout le monde est en train de réaliser c'est qu'il n'y avait rien de réel dans tout cela. La Côte d'Ivoire a été la vitrine économique de la Françafrique. Le Sénégal a été la vitrine démocratique de cette même Françafrique.

Mais faire des élections à dates échues ne suffit pas à forger une démocratie. Ce qui nous distinguait de nos voisins jusque-là était de n'avoir pas connu de coups d'État. Mais nous y sommes. Nous vivons un coup d'État constitutionnel. Dont rien ne nous dit qu'il ne risque pas de se transformer en coup d'État militaire.

L'opposition à Macky Sall est-elle sur la même ligne que le Front pour une révolution anti-impérialiste populaire et panafricaine (Frapp) avec son slogan « France dégage », dont vous êtes le principal artisan ?

La coalition « Diomaye président » dont je suis membre ne parle pas de « France dégage ». Le Frapp, dont je suis également membre, fait campagne pour la souveraineté monétaire et demande pour cela que la France et le franc CFA dégagent. La liberté de ton du Frapp est plus grande, et n'utilise pas les mêmes

mots que le Pastef ou la coalition « Diomaye président ». Mais l'esprit est le même, c'est un esprit de décolonisation.

J'ajoute que ce sont des armes françaises qui mutilent et tuent des manifestants sénégalais. Au lieu d'armer la répression, la France devrait faire pleuvoir des sanctions sur le régime sénégalais, même si on n'attend de personne d'être libérés, parce qu'un peuple sait se libérer lui-même.

La France n'est pas indifférente à la question de savoir qui va succéder au président Sall. Et ce n'est pas une bonne nouvelle de son point de vue que le successeur le mieux placé dans les intentions de vote demande le retrait de l'armée française du Sénégal.

Pour le FMI, la Banque mondiale, l'UE et les entreprises multinationales, ce n'est pas non plus une bonne nouvelle que notre volonté ferme de renégocier les accords de pêche, l'exploitation des mines d'or de Kédougou ou des gisements de phosphate et de gaz du pays.

Des intérêts sont effectivement menacés, dans la mesure où la victoire de notre candidat produirait un changement structurel des relations entre le Sénégal et le monde.

Mais lorsque le candidat du pouvoir, le premier ministre Amadou Ba, annonce qu'il va gouverner dans la continuité, cela rassure peut-être à l'extérieur du Sénégal, mais pas à l'intérieur, où la « continuité » signifie emprisonnements, prédation, chômage endémique et système de santé à terre.

Joseph Confavreux

Attal « lance les travaux » pour une généralisation du SNU en 2026

Agence France-Presse

30 janvier 2024 à 16h32

Le Premier ministre Gabriel Attal a annoncé mardi le lancement des « travaux » en vue d'une généralisation du Service national universel (SNU) « à la rentrée 2026 », lors de son discours de politique générale devant l'Assemblée nationale.

« Notre réarmement civique, c'est renforcer l'unité républicaine de notre jeunesse. C'est permettre à tous les jeunes de France de faire Nation. C'est le rôle même du Service national universel. Je lance les travaux en vue de sa généralisation à la rentrée 2026 », a déclaré M. Attal.

Le président Emmanuel Macron avait annoncé à la mi-janvier que son gouvernement irait vers « une généralisation du service national universel » en classe de seconde, sans préciser de date de mise en oeuvre.

Promesse de campagne du chef de l'Etat, le SNU a été lancé en 2019 avec l'objectif de le rendre à terme obligatoire pour toute une classe d'âge (environ 800.000 jeunes par an). Il comporte un « séjour de cohésion » et une « mission d'intérêt général » et ne concerne jusqu'à présent que des jeunes volontaires.

En juin dernier, le gouvernement avait annoncé que le SNU serait intégré à partir de mars 2024 au temps scolaire, avec un stage de 12 jours pour les élèves en classe de seconde qui seraient volontaires.

Sa généralisation, évoquée à plusieurs reprises ces derniers mois, se heurte à de vives résistances.

Gabriel Attal a par ailleurs réaffirmé dans son discours de politique générale le soutien du gouvernement à « l'expérimentation de l'uniforme à l'école, symbole d'égalité républicaine ». « Et comme l'a annoncé le président de la République, si cette expérimentation est concluante, nous généraliserons l'uniforme en France à la rentrée 2026 », a-t-il ajouté.

Emmanuel Macron avait indiqué mi-janvier que la « tenue unique » serait expérimentée pour les élèves cette année dans une centaine d'établissements, en vue d'une éventuelle généralisation en 2026.

Agence France-Presse